

Psychomotricité

Avantage MC - Demande d'intervention

La MC vous rembourse 10€ par séance de psychomotricité prescrite, jusqu'à 75 séances par année civile, sans limite d'âge. Les séances doivent être dispensées par un psychomotricien diplômé et reconnu par l'Union professionnelle belge des psychomotriciens francophones.



À compléter par le bénéficiaire

Compléter ou coller une vignette

Nom et prénom: _____

Date de naissance: ____ / ____ / ____

Numéro de registre national: _____

Rue et n°: _____

CP et localité: _____

Tél. ou GSM : _____

E-mail : _____

Date : ____ / ____ / ____

Signature : _____

À compléter par le prestataire

Je soussigné(e) _____ psychomotricien diplômé reconnu par l'Union professionnelle belge des psychomotriciens francophones, certifie avoir assuré le suivi psychomoteur du patient mentionné ci-dessus.

Je confirme avoir reçu une prescription médicale ou une demande (cfr document annexé) datée du ____ / ____ / ____ pour _____ séances, établie par _____

médecin conseiller psychopédagogique de centre PMS (porteur d'un diplôme de master en psychologie)

psychologue de Centre de santé mentale psychologue de Centre de planning familial

Je confirme poursuivre les séances de la prescription médicale ou de la demande datée du ____ / ____ / ____ et annexée à la première attestation de séances

Date de prestation	Montant

Date de prestation	Montant

Date de prestation	Montant

Nombre de séances effectuées : Montant total perçu : _____ , _____ €

Nombre de séances prescrites restantes : _____

Date : ____ / ____ / ____

Signature : _____

Cachet du prestataire :

Nous traiterons vos données personnelles conformément à la législation belge et européenne en matière de protection de la vie privée, en particulier le règlement RGDP (2016/679) concernant le protection des données personnelles et la libre circulation de ces données. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données personnelles, consultez notre déclaration de confidentialité sur notre site mc.be/disclaimer.

Éditeur responsable : Alexandre Verhamme, chaussée de Haecht 579/40, 1031 Bruxelles. Janvier 2023.

EN SAVOIR PLUS ?

Appelez le 081 81 28 28 ou adressez-vous à votre conseiller via mc.be/contact

